

LES AIDES DE L'OPCA POUR LES EMPLOYEURS

- Deux métiers: conseiller et financer
- Partenaire formation
- Prise en charge de formation
- Projet de formation
- CPF
- Evolution professionnelle
- Problématique RH
- Recherche de financement complémentaire
- Protections sociales
- Reconversion professionnelle
- Relations collectives

COMMENT ADHERER?

Versement annuelle des contributions formation pour toutes structures ou associations qui emploient un salarié.

3 contributions :

- ✓ **Contributions légales**
- ✓ **Contributions conventionnelles**
- ✓ **Contributions volontaires**

L'adhésion se fait en ligne sur :

<http://www.uniformation.fr/>



Comité Départemental de Gymnastique du Bas-Rhin

4, rue Jean Mentelin 67035 STRASBOURG
03.88.26.94.51 - cdgym67@mds67.fr
www.cdgym67.com



LA BOITE A OUTILS

FICHE EMPLOI N°2.8

UNIFORMATION

QU'EST-CE QU'UNIFORMATION ?

Uniformation est le partenaire emploi et formation (OPCA, OPACIF, OCTA) des entreprises de l'économie sociale, de l'habitat social et de la protection sociale : associations, coopératives, entreprises sociales, fondations et mutuelles.



uniformation

VOTRE PARTENAIRE EMPLOI ET FORMATION
ÉCONOMIE SOCIALE + HABITAT SOCIAL + PROTECTION SOCIALE

SES MISSIONS

UNIFORMATION a pour missions :

- **du conseil en formation** pour aider entreprises et salariés à définir leurs projets, en particulier auprès des petites structures.
- **une expertise** pour apporter des réponses aux questions (obligations réglementaires et conventionnelles, diplômes et qualifications,...).
- **un acteur en région** qui accompagne les politiques d'emploi et de formation, défend les intérêts des entreprises et des salariés et est porteur de projets cofinancés,
- **une gestion optimisée, grâce au** suivi personnalisé de votre budget et de démarches simplifiées sur Internet
- **des aides financières** car vos possibilités de dépenses de formation peuvent être complétées par des aides, provenant de fonds mutualisés ou de partenaires financiers. Des actions de formation interentreprises gratuites, pensées par les branches professionnelles vous sont proposées



SES SERVICES

1. CONSEILLER ET ACCOMPAGNER

▪ une permanence téléphonique

tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf les lundis et vendredis après-midi

▪ des fiches pratiques employeur

destinées à faciliter la reconversion professionnelle, la prise en charge des formations, le CPF,...

Toutes les informations sont disponibles sur le site ci-dessous :

<http://www.uniformation.fr/Employeurs/Boite-a-outils/Documents-utiles>

▪ une Foire Aux Questions

▪ une Newsletter d'actualités

▪ des offres de formations diverses

▪ des RDV avec conseillers pour des projets/demandes spécifiques

✓ à Strasbourg - Tour Sébastopol - Locaux REGUS 2nd étage - 3, Quai Kléber 67000 STRASBOURG - Centre Les Halles

✓ à Colmar - Mission Locale du Haut-Rhin - 4/6 rue de la 5^{ème} Division Blindée BP50576 - 68000 COLMAR Cedex

▪ **OBLIGATOIRE** pour toutes les structures ayant un salarié, ET qui ne se fait pas automatiquement (aux structures de faire les démarches auprès de son OPCA)

▪ **FACULTATIF** pour les structures n'ayant pas de salarié, mais vivement conseillé pour une prise en charge des formations (coût pédagogique, déplacements, hébergement, frais de repas)

NB : l'adhésion annuelle auprès d'UNIFORMATION est de

2. INFORMER ET FORMER

Uniformation, c'est:

- Du conseil en formation pour aider entreprises et salariés à définir leurs projets, en particulier auprès des petites structures (CPF,...)
- Une expertise pour apporter des réponses aux questions (obligations réglementaires et conventionnelles,...)
- Un acteur en région qui accompagne les politiques d'emplois et de formation
- Une gestion optimisée grâce au suivi personnalisé de votre budget
- Des aides financières

3. ECHANGER

C'est auprès d'Uniformation que vous pourrez poser vos questions par rapport à vos projets de formation, de financement de formation, de reconversion, ...



CONSEILS

La professionnalisation du sport impose aux dirigeants de club de maîtriser la législation du droit social (droit du travail et droit social) ainsi que les spécificités de la CCNS. L'évolution permanente des textes législatifs complique ce devoir que chaque employeur doit maîtriser.

Uniformation vous conseille sur vos projets (reconversion, formation,...) et trouve des solutions pour le financement de vos formations !



CONTACT

UNIFORMATION

5, rue René Char
BP 97010

21070 DIJON Cedex

<http://www.uniformation.fr/>

0969 32 79 79